



L'an deux mille vingt-six le 25 du mois de juin s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Jeandelaincourt, après convocation légale du 18 JUIN 2026, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. CREUZEL Christophe – M. SALVE Olivier – M. LEMOINE Anthony - M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel - M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – Mme SCHEFFLER Véronique - Mme MARCHAL Astrid – M. GUEZET Philippe Mme MILLET Prisca – M. WEIL Rémy – Mme RUSTOM Lina - M. GODEFROY Michaël – M. MALGRAS Jean François M. THOMAS Claude – Mme ROBILLOT Fanny -M. BOUCHEZ Hubert - M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme FOURCAULX Patricia – M. JOLY Philippe - Mme LORETTE Delphine – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard - M. VANNESSON Jean François – M. FRANCOIS Vincent – M. BRIDARD Franck – M. HERBUVAUX Cyril – M. MASCIOCCHI Thomas Mme RAMPON Catherine -M. GUILLAUME Geoffrey - M. CHANE Alain – M. LE GUERNIGOU Nicolas – Mme MERTZ Noëlle Mme DEGUILI Sabine – Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis - M. THIRION Christian – Mme GUILLOU Christine M. BAUDOUIN Cédric

Procurations : M. MATHEY Dominique à M. CHANE Alain – M. MEVELLEC Mickaël à M. SALVE Olivier – M. CAPS Antony à M. LE GUERNIGOU Nicolas – Mme GEHLFUSS à Mme ROJAS Magali –

Excusé(s) : -

Secrétaire de séance : M. GUEZET Philippe

L'assemblée dénombre : **48 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 56

Présents : 44

Pouvoirs : 4

Excusés :

Votants : 48

Date d'affichage : 2 juillet 2026

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 48

Contre :

Absentions :

ACTION SOCIALE

02_06_2026

Détermination des tarifs et des modalités de paiement du programme
« Seniors en vacances 2026 »

Magali ROJAS, vice-présidente à la petite enfance, à l'action sociale et aux services au public, rappelle le programme « Seniors en vacances » organisé annuellement par la communauté de communes, en partenariat avec l'ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances). Il permet aux personnes de 60 ans et plus de profiter d'un séjour tout compris, et pour les plus modestes, d'une aide financières directes de l'ANCV.

Suite à la délibération du 6 novembre 2025 validant le partenariat avec l'ANCV, il convient dorénavant de déterminer les tarifs et les modalités de paiement applicables au programme 2026 :

- Tarif normal : 656 €
- Tarif aidé ANCV : 444 €
- Acompte à la confirmation de l'inscription : 170 €
- Solde à régler après le séjour, à réception de la facture

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** les tarifs et modalités de paiement du programme « Seniors en vacances 2026 » :
 - Tarif normal : 656 €
 - Tarif aidé ANCV : 444 €
 - Acompte à la confirmation de l'inscription : 170 €
 - Solde à régler après le séjour, à réception de la facture



Claude THOMAS
2026.06.30 12:57:26 +0200
Ref:11308693-17065598-1-D
Signature numérique
le Président